

## ARRÊTÉ DU MAIRE n° 2017AR145

### *portant mise à jour du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC*

Le MAIRE de la Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC (Gironde),

- VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 151-43, L 153-60 et L 152-7 et R 153,18,
- VU le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC approuvé le 20 novembre 2008,
- VU l'arrêté préfectoral du 13 février 2017 portant déclaration d'utilité publique sur la dérivation des eaux et installations des périmètres de protection et portant autorisation sur le prélèvement et la distribution au public de l'eau destinée à la consommation humaine du forage « Hospice 3 » sur la Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC,
- VU le recueil annexé au Plan Local d'Urbanisme,

#### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de CASTELNAU-DE-MEDOC est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, la décision de servitude d'utilité publique résultant de l'arrêté préfectoral susvisé a été reportée sur le recueil du P.L.U.

**Article 2** : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public, à la Mairie et à la Préfecture de la Gironde.

**Article 3** : Le présent arrêté sera affiché en mairie durant 1 mois.

**Article 4** : Le présent arrêté sera adressé à la Sous-Préfecture de LEPARRE-MEDOC.

Fait en Mairie de CASTELNAU-DE-MEDOC,  
Le 28 avril 2017

LE MAIRE,



Eric ARRIGONI

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

Envoyé en préfecture le 05/05/2017

Recu en préfecture le 05/05/2017

Affiché le

SLO

ID : 033\_213301047-20170505-2017AR145A-AU

# Commune Castelnau - Forage L'Hospice 3

## Périmètres de protection immédiate et immédiate satellite



**Forage de Pailleyre 2**  
778-8X-0003

**Forage de l'Hospice 3**  
778-8X-0033

Périmètre de protection immédiat satellite du forage de l'Hospice 3

Périmètre de protection immédiat du forage de l'Hospice 3

Annexe 3

SEMA DE CASTELNAU DE MEDOC	
COMMUNE DE CASTELNAU DE MEDOC	
ADDUCTION D'EAU POTABLE	
Périmètre de protection du forage "L'Hospice 3"	
Périmètre de protection immédiat du forage de "L'Hospice 3"	
Echelle :	1/2000
Création plan :	07/10/2013